

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL BAC PRO - AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Objectifs

Devenir ouvrier hautement qualifié capable de gérer une petite équipe de 3 à 4 ouvriers

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Il participe à la conduite de chantiers paysagers : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

Durée

3 ans en alternance - 26 semaines / an en entreprise

21 semaines / an au CFA (5 jours de présence, 35h de cours)

Formation de septembre à juin

Conditions d'inscription & pré requis

- Jeunes sortis de classes de 3ème
- Jeunes titulaires d'un BPA «Travaux Paysagers»
- Jeunes titulaires d'un CAPa «Jardinier Paysagistes»
- Etre âgé-e de 16 à 29 ans révolus (15 ans avant le 31 décembre si sortie de 3ème)

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Coût de la formation et rémunération

Apprentis : formation prise en charge par l'OPCO de branche

Rémunération de l'apprenti :

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et +	+ de 26 ans
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des pourcentages différents.



Débouchés / poursuite d'études

Le BAC pro Aménagements Paysagers débouche directement sur la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre ses études en BTSA «Aménagements Paysagers» ou en certificat de spécialisation (élagueur, arrosage automatique, constructions paysagères...)



Retrouvez nos résultats chiffrés



<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20

Formation et contenu RNCP 31691 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Échéance le 01/01/2029)

2de : Enseignements généraux (430 h sur 1 an)

Français : 70 h
Maths : 70 h
Informatique : 30 h
Histoire / Géographie : 40 h
Education socio-culturelle : 30 h
EPS / Biologie : 60 h
Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 70 h
Economie : 30 h
Physique : 30 h

2de : Enseignements professionnels (320h sur 1 an)

Technique : 210 h
Equipeement : 70 h
Biologie / Ecologie : 40 h

2e et 3e année : Enseignements généraux (420 h sur 2 ans)

Français : 140 h
Maths : 140 h
Informatique : 20 h
Histoire / Géographie : 80 h
Education socio-culturelle : 80 h
Documentation : 20 h
Sport : 140 h
Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 80 h
Biologie générale : 80 h
Physique : 80 h

2e et 3e année : Enseignements professionnels (640 h sur 2 ans)

Technique : 400 h
Economie : 140 h
Biologie / Ecologie : 60 h
MAP : 40h

Evaluation : 62.5% en contrôle en cours de formation et 37.5% en épreuves terminales en fin de cursus.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement (pour éviter les ruptures de contrats et les erreurs d'orientation), individualisation éventuelle des parcours. Un avis sur votre projet vous sera communiqué afin de vous aider dans votre orientation. Par ailleurs, en cas de besoin, un dispositif de soutien sera proposé spécifiquement aux jeunes en difficulté.

Modalités pédagogiques : Alternance de cours théoriques en face à face de travaux pratiques sur site et à l'extérieur.

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (Cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique, aires de travaux pratiques, plateaux techniques, exploitation agricole, ateliers...

Salle de musculation, de musique, foyer, associations...



Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20